



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE**

DATE : Le 11 août 2021

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (conseiller), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Patricia Godin (conseillère), Marie-Lou Noël (mairesse suppléante), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Elise Roussel (greffière) et Valmond Doiron.

ABSENT : Jules DeSylva (directeur général)

PUBLIC : 2 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Ouverture des soumissions – projet EP-01-21 – Construction de l'égout pluvial et asphaltage – avenue Loudun

L'ouverture des soumissions pour la construction de l'égout pluvial et l'asphaltage d'une partie de l'avenue Loudun a eu lieu le 11 août 2021. La municipalité a reçu qu'une seule soumission de la part de Seal Land Construction d'un montant de 138 402.50 \$ taxe incluse. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que le contrat pour la construction de l'égout pluvial et l'asphaltage d'une partie de l'avenue Loudun, projet EP-01-21, soit octroyé à Sea Land Construction pour la somme totale de 138 402.50 \$ tel que recommandé par l'ingénieur de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h10.

6. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 19h11.

VILLE DE SHIPPAGAN




MAIRE
GREFFIER